



-Direction de la gestion des déchets-

DECISION DU PRESIDENT N°dP.2021.007

Convention tripartite pour le versement d'une subvention du SYCTOM à l'association chaussettes orphelines, dans cadre d'un défilé solidaire.

LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération n°2003-01-08, du Conseil communautaire du 15 janvier 2003, portant adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au SYCTOM ;
- Vu le plan d'accompagnement du SYCTOM 2015-2020 pour les opérations de prévention et tri ;
- Vu la délibération C2892-07b du Comité syndical du SYCTOM du 19 juin 2015 et modifiée par la délibération C3063 du comité syndical du 27 juin 2016 ;
- Vu le courrier de soutien, au défilé organisé par les Chaussettes Solidaire, de la ville de Versailles en date du 9 janvier 2020 ;
- Vu la délibération n°D.2020.10.3, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 octobre 2020, portant délégation de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours.

Contexte

Depuis 10 ans, le SYCTOM accompagne les collectivités et établissements publics de son territoire dans leur politique de prévention des déchets. Dans ce cadre, un plan d'accompagnement a été adopté le 19 juin 2015 par le comité syndical du SYCTOM.

L'association Chaussettes Orphelines assure la collecte et le recyclage des chaussettes seules, abimées ou trouées et leur donne une nouvelle vie. Elle a comme objectif le recyclage du textile, l'insertion sociale des femmes du quartier et l'apprentissage de techniques d'artisanat lié à la mode. Le principe est de véhiculer le concept de développement durable avec originalité et optimisme à travers la récupération et la transformation de chaussettes devenues inutiles.

Pour sa 3^{ème} édition, le défilé solidaire de l'association a eu lieu le 17 septembre 2020 aux écuries Royales du Château de Versailles.

L'objectif de cet évènement était de sensibiliser le public au recyclage textile et à la réduction de déchets de manière ludique en montrant que l'on peut allier l'utile au beau. Cette manifestation a pris la forme d'un défilé de mode solidaire de créations réalisées à partir de textiles de chaussettes recyclées. Cet évènement a impliqué des entreprises concernées par le développement durable et des associations caritatives. A cette occasion, il a été présenté des créations réalisées avec du fil recyclé issu de la recherche de l'association et des ateliers créatifs animés par l'association.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élevait à 48K€ HT (communication, achats matières premières, ateliers) vidéofinancés à 25K€ par le SYCTOM. L'association finançait le reste de l'opération sur fonds propres.

Versailles Grand Parc étant adhérent au SYCTOM, la signature d'une convention entre l'association, le SYCTOM et Versailles Grand Parc est nécessaire au versement de cette subvention.

Le Président décide

- 1) de signer la convention liée à la demande de subvention des Chaussettes Orphelines auprès du SYCTOM de Paris et tout document s'y rapportant.
